

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Année de régularisation

**Régularisation du prorata de déduction
en fin d'exercice**

Recette des Impôts

IDENTIFICATION DU DECLARANT

NOM, Prénoms : Numéro TAHITI

--	--	--	--	--	--

 (ou dénomination sociale)
 Téléphone : Mail :
 Adresse géographique :
 Boîte postale : Code postal : Commune :

I – DETERMINATION DU PRORATA DE DEDUCTION DEFINITIF DE L'EXERCICE

1	Montant hors taxes du chiffre d'affaires taxable de l'exercice (F CFP)	
2	Montant hors taxes du chiffre d'affaires total de l'exercice (F CFP)	
3	Prorata de déduction définitif (%) (Ratio " ligne 1 / ligne 2 X 100 ")	

II – LIQUIDATION

4	Prorata de déduction provisoire déclaré (%)	
5	Montant total de la TVA déductible de l'exercice	
6	Montant de la TVA déduite par application du prorata provisoire	
7	Prorata de déduction définitif (report ligne 3)	
8	Montant de la TVA à déduire par application du prorata définitif	

III – REGULARISATION A OPERER

Déduction complémentaire (prorata définitif supérieur au prorata provisoire)		Reversement (prorata définitif inférieur au prorata provisoire)	
ligne 8 – ligne 6	 à reporter dans la ligne 12 de la dernière déclaration souscrite au titre de l'exercice	ligne 6 – ligne 8	 à reporter dans la ligne 8 de la dernière déclaration souscrite au titre de l'exercice

CACHET DU SERVICE

DATE et SIGNATURE

Date : ____ / ____ / ____

Signature

La DICP traite vos données personnelles afin de gérer et encaisser l'impôt et dans le cadre des différentes missions de la DICP (réclamations, contrôle fiscal, assistance administrative, etc.). Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et les finalités ultérieures liées aux missions de la DICP, consultez la Notice d'information contribuables (disponible sur le site internet – QR code ci-contre – et à l'accueil de la DICP).

